



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Soutenez la Plateforme Santé Douaisis

***Pour préserver son accompagnement
l'association en santé du territoire lance
un appel au don et au mécénat d'entreprise***

6 octobre 2023

La Plateforme Santé Douaisis est une association créée en 2007 avec la volonté d'agir dans le champ de la santé sur le territoire du Douaisis afin de promouvoir la santé au plus près des populations, de contribuer à l'éducation à la santé et à améliorer l'accès des patients au système de soins en coordination avec les acteurs du territoire.

Une expertise en santé qui a permis à la Plateforme Santé Douaisis de se voir confier successivement la coordination de dispositif de santé publique tels que l'Atelier Santé Ville, le Conseil Local de Santé Mentale et le Contrat Local de Santé, qui travaillent à la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé sur le territoire.

Malheureusement, la diminution des subventions publiques entamée depuis quelques années touche de nombreuses structures et impacte de plus en plus les finances de l'association, mettant ainsi en péril l'accompagnement de ses usagers.

Face à cette situation, et pour pouvoir maintenir l'activité de cette association reconnue des acteurs et collectivités du territoire, avec qui elle travaille main dans la main depuis plusieurs années, la Plateforme Santé Douaisis se voit aujourd'hui contrainte, plus que jamais, de solliciter l'aide des entreprises et particuliers du territoire.

Après avoir accompagné plus de 15 000 personnes depuis 2007, les dons et le mécénat pourront nous aider à maintenir la prise en charge des personnes touchées par le cancer, le diabète, l'obésité et/ou souhaitant reprendre une activité physique adaptée à leur santé que nous accompagnons encore en 2023.

Pour rappel, les dons des entreprises à un organisme sans but lucratif leur permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% des sommes versées dans la limite de 10 000 € ou de 5‰ du chiffre d'affaires hors taxes.

S'agissant des particuliers, leurs dons leur permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Soutenez nos activités et l'accompagnement de nos usagers
dès aujourd'hui en contribuant à la campagne de dons lancée sur la
plateforme Hello Asso.**



cutt.ly/HelloAsso

CONTACT PRESSE



Élodie ÉVRARD

Directrice

06 98 03 44 36

eevrard@santedouaisis.fr